

*Questions orales***LES SPORTS****LES SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS—LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES**

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président . . .

Des voix: Bravo!

M. Paproski: En guise de préambule, j'aimerais remercier tous mes collègues qui ont eu l'amabilité de m'envoyer tant de lettres merveilleuses pendant mon hospitalisation. Je reviens, vésicule en moins, mais toujours d'attaque.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Je voudrais poser ma question au ministre chargé du sport. L'Union sportive interuniversitaire canadienne (CIAU) a reçu des subventions s'élevant à \$456,000 pour l'année athlétique 1978-1979. Ces subventions devaient aider les universités appartenant à l'Association athlétique interuniversitaire de l'Atlantique, la Canada West Universities Athletic Association et la Great Plains Athletic Conference à payer les frais de voyage des athlètes participant aux manifestations interuniversitaires.

Étant donné tout l'argent que les loteries ajoutent au budget du ministre et comme les universités organisent des programmes de bourses et d'internat pour garder nos athlètes au Canada, les universités peuvent-elles s'attendre à recevoir ces \$456,000 et plus au cours de l'année qui vient?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, je tiens à dire au député que je suis très reconnaissant du travail qu'il a fait au ministère avant que la responsabilité m'en soit confiée. Lorsqu'il était ministre, il a fait un excellent travail à mon avis.

Des voix: Bravo!

M. Regan: Il est malheureux que sa maladie m'ait empêché de lui adresser ces observations à la Chambre avant aujourd'hui. En réponse à sa question, je tiens à lui signaler que nous sommes préoccupés du financement en raison de la décision peu prudente de l'ancien gouvernement d'enlever au gouvernement fédéral le secteur des loteries, mais, à mon avis, il est certainement louable d'appuyer les universités et l'Union sportive interuniversitaire canadienne. Je prendrai la parole à sa réunion annuelle qui sera tenue en juin à Halifax. D'ici là, j'essaierai d'obtenir une réponse à la question du député sur la continuation de cette aide.

M. Paproski: Depuis quelques années, la division de la santé physique et du sport amateur a dépensé des sommes considérables pour favoriser le sport et les activités récréatives chez les autochtones. Environ 35 organismes d'autochtones au Canada reçoivent des fonds, environ 1.2 million de dollars par année, destinés à encourager ces activités. Étant donné que le ministre recevra des sommes provenant des loteries, la Fraternité des Indiens recevra-t-elle encore 1.2 million de dollars par année?

M. Regan: Madame le Président, en réponse à cette question sur les subventions encourageant la pratique du sport par les autochtones, j'ai rencontré des représentants de la Fraternité

des Indiens lors de leur dernière visite à Ottawa pour discuter la façon dont on pourrait continuer ou améliorer l'aide à leurs entreprises dans le domaine du sport et des activités récréatives. J'ai prévu d'autres rencontres à ce sujet. Lorsque je saurai quel sera l'ordre de cette aide financière, je répondrai volontiers à l'honorable député. Permettez-moi de dire cependant que je suis tout à fait en faveur de cet objectif.

M. Jarvis: Surtout si leur conférence se tient à Halifax. Ce sera utile.

* * *

LES CALAMITÉS**L'AIDE FINANCIÈRE AUX RÉGIONS SINISTRÉES**

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances dont relève, je pense, Planification d'urgence Canada. La semaine dernière, son collègue, le député de Timiskaming, a présenté une motion en vertu de l'article 43 du Règlement du même genre que celle qu'a présentée mon collègue, le député d'Érié, au sujet de l'affectation éventuelle de fonds aux régions sinistrées.

J'aimerais demander au ministre s'il comprend les problèmes que pose le financement des secours aux régions sinistrées et s'il songera à conférer avec ses homologues provinciaux pour examiner l'entente fédérale-provinciale qui existe actuellement à ce sujet.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il existe actuellement une formule qui permet au gouvernement fédéral d'aider les provinces qui sont incapables d'assumer tous les frais d'une catastrophe. Vu ce qu'a dit le député, je me pencherai cependant sur la question.

M. Halliday: Je remercie le ministre d'être aussi compréhensif. Je voudrais lui poser une question supplémentaire. Est-il d'accord pour que le gouvernement fédéral fasse de l'argent au moyen de la taxe sur les matériaux de construction aux dépens de ceux qui ont tout perdu et énormément souffert à cause de catastrophes naturelles?

M. MacEachen: Madame le Président, je suis certain qu'il existe des cas où, comme l'a signalé le député, le régime fiscal a des conséquences malheureuses, mais que je sache, le régime actuel ne prévoit aucun mécanisme qui puisse permettre de contourner ces difficultés.

* * *

LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT**L'UTILISATION DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE ET DE LA PRESSE ETHNIQUE**

L'hon. Bud Cullen (Sarnia): Madame le Président, ma question découle de celles qu'a posées le député de Perth au ministre d'État (Multiculturalisme) chargé des communications.